



Futé Marketing
204 Boulevard Curé-Labelle, Bureau 200
Sainte-Thérèse, Québec
J7E 2X7

Contrat WebFuté

Programme unique pour les conseillers(es) en sécurité financière
partenaires de Financière Horizons

Le service WebFuté propose des forfaits pour améliorer votre présence web. Selon le forfait choisi, bénéficiez d'un site adaptable, mis à jour, avec chat et prise de rendez-vous. Offrant hébergement sécurisé, traduction anglaise, infolettres segmentées par âge et accès à notre technologie "Adaptation Futé" ajustant le contenu de votre site web selon l'âge du visiteur.

Tout le contenu du WebFuté est conforme aux normes.

Soyez assuré de la pertinence et de la conformité du contenu! Nous validons auprès du comité consultatif afin de garantir l'exactitude des informations que nous divulguons via nos infolettres. De plus, notre mode d'opération est conforme à la loi anti-pourriel, la loi C-28. Notez que 100% du contenu est validé et respecte les règles de conformité, et ce, pour les infolettres.

Indiquez votre choix en cochant la case du forfait désiré :

Sur mesure**	Élite**	Signature**	Select**
499\$/mois	294\$/mois	243\$/mois	149\$/mois
13e mois et les suivants à 250\$/mois 6h de modifications par année	13e mois et les suivants à 250\$/mois	13e mois et les suivants à 195\$/mois	13e mois et les suivants à 99\$/mois

<input type="radio"/> Forfait Sur mesure	<input type="radio"/> Forfait Élite	<input type="radio"/> Forfait Signature	<input type="radio"/> Forfait Select
--	-------------------------------------	---	--------------------------------------

Choisissez vos options

Bannières web	LinkedIn	Infolettres
 Publicité sur le réseau de Google (3 formats de bannière et budget publicitaire de 600\$/annuel inclus). Cette option doit être combinée avec un forfait incluant un site web. Ajouter 125\$/mois pour 12 mois* <input type="radio"/> Ajouter les bannières	 Création de votre page LinkedIn par Futé Marketing. (vous serez le propriétaire). Cette option doit être combinée avec un forfait incluant un site web. Ajouter 39\$/mois pour 12 mois* <input type="radio"/> Ajouter LinkedIn	 Cette option inclut notre service d'infolettres géré pour l'ensemble du groupe, sans nécessiter l'achat d'un forfait incluant un site web. Ajouter 175\$/mois pour 12 mois* <input type="radio"/> Ajouter les infolettres

* Engagement obligatoire de 12 mois

**Tous les forfaits sont soumis à un engagement obligatoire de 12 mois consécutifs.

Voyez le détails des forfaits sur le portail <https://fhwebfute.com/forfaits-web/>

Détail des services

Site web

Site web de 28 pages, qui à la fin du premier cycle de 12 mois dûment payé, vous appartiendra à 100%. Adaptation "responsive" sur tablettes et téléphones. Nom de domaine et hébergement fournis* par Futé Marketing. *N'inclut pas de solutions boîtes courriel ni de transferts d'archives courriel.

En option avec le **Forfait Élite seulement** : Utilisation de l'algorithme marketing sur le site web. Le site web s'adapte à vos clients selon un algorithme hébergé sur un serveur dédié à Futé Marketing. Cet algorithme permet la reconnaissance du persona. L'algorithme utilisera des témoins qui serviront à améliorer l'expérience des visiteurs sur le site en adaptant certaines pages selon les besoins des personas.

Infolettre automatisée

Courriel avec modèle type, programmé et envoyé (12 fois par année) à vos clients (nous importons votre liste courriel que vous devez nous fournir selon nos normes indiquées sur fhwebfute.com). Notre mode d'opération est conforme à la loi C-28 (loi antipourriel).

Chat online

Ajout au site permettant au consommateur web de discuter directement avec vous via le site web.

Gestion de la publicité et bannière publicitaire

En option seulement. Bannières remarketing en 3 formats. Inclus 600\$ investi dans l'année du contrat. Nous cibons des gens qui ont un intérêt pour vos services à l'intérieur de votre zone géographique.

Modification de contrat

Vous pouvez modifier votre forfait après avoir payé les 12 premiers mois de votre contrat. Ensuite, vous pourriez décider de choisir un forfait plus petit ou plus gros selon vos besoins. Dans le cas où vous souhaitez obtenir un forfait plus gros, nous calculerons des frais supplémentaires afin de construire et ajouter les options additionnelles. N'hésitez pas à le demander.

Renouvellement automatique du contrat

Après les 12 mois dûment passés de votre contrat, le site web vous appartient. C'est pourquoi votre mensualité diminue à un prix préférentiel selon le forfait que vous aurez choisi. Le renouvellement est automatique. Il est par contre possible d'exercer l'une des 3 options suivantes :

1. Changer de forfait pour un supérieur ou moindre :

- Dans le cas d'un forfait supérieur, vous devrez payer la différence que vous auriez encourue si vous aviez choisi ce forfait lors de vos 12 premières mensualités.
- Dans le cas d'un forfait moindre, le changement de forfait est sans frais et peut se faire 10 jours avant le 1er du mois suivant, cette option est possible seulement après avoir dûment payé les 12 premiers mois.

2. Se retirer de l'offre et conserver le site web (version statique), l'hébergement et le nom de domaine pour 425\$/année;

3. Arrêt complet des services avec Futé Marketing (0\$/mois). Vous conservez le site web (en version statique), mais ni l'hébergement ni le nom de domaine ne seront supportés par Futé Marketing. Vous devrez assumer 100% du transfert vous-même dans un délai de 30 jours suivant la fin du contrat. Des frais de transfert vous seront facturés.

Tarification pour demande spéciale

Si vous voulez des ajustements personnalisés qui ne sont pas inclus dans les forfaits, la tarification est à la carte. Vous bénéficiez d'un tarif préférentiel de 125\$ de l'heure. Voici des exemples de services que vous pouvez demander : Publicité Ads / Gestion publicitaire Facebook / Création de nouvelles bannières web / Création de logos.

Annulation de contrat

Le présent contrat ne pourra être annulé qu'après que le bénéficiaire du service ait honoré les 12 premiers paiements de son forfait. Une fois ces 12 mois respectés, pour mettre fin à son forfait et stopper les paiements ultérieurs, le client doit nous informer via la plateforme fhwebfute.com au moins 10 jours avant le 1er du mois qu'il souhaite annuler.

Temps de collaboration et suivi

Trente minutes par mois seront allouées lors d'une interaction entre le conseiller en sécurité financière et notre équipe de production. Si ce délai est dépassé, des frais additionnels seront facturés à un taux de 125\$ de l'heure. Le temps n'est pas cumulable de mois en mois.

Autorisation de publication

Le bénéficiaire du service WebFuté autorise Futé Marketing à créer, publier et diffuser de l'information et à interagir socialement en son nom, et ce, sur n'importe quelle plateforme web pour la durée du contrat. Exemples de plateformes : Facebook, site internet, YouTube, LinkedIn et Instagram. Futé Marketing s'engage à respecter l'image de marque du conseiller en sécurité financière au meilleur de ses connaissances grâce à un formulaire de prise d'informations que l'équipe responsable de Financière Horizons aura rempli au préalable.

Autorisation

Le conseiller en sécurité financière autorise Futé Marketing à effectuer des publications via ses services et atteste que la publicité et le site web ne contreviennent à aucune loi. À cet effet, le conseiller en sécurité financière garantit également qu'il détient tous les permis et toutes les licences nécessaires, incluant les permis de pratique délivrés par un ordre professionnel ou autre organisme de réglementation relative aux activités du conseiller. Le conseiller en sécurité financière garantit également qu'il détient tous les droits lui permettant d'utiliser les marques de commerce ou noms commerciaux contenus dans la publicité et le site web et que cette utilisation ne contrevient à aucune loi, incluant la Loi sur les marques de commerce, la Loi sur le droit d'auteur ou toutes autres lois relatives à la propriété intellectuelle. Dans l'éventualité où un élément créé par Futé Marketing ne répondrait pas aux normes ci-dessus, le conseiller en sécurité financière doit en informer Futé Marketing le plus rapidement possible.

Coopération

Tout délai peut être prolongé si le matériel nécessaire à l'exécution des tâches n'est pas fourni par le conseiller en sécurité financière, et ce, dans un délai raisonnable. Lorsque du matériel doit être transmis par le conseiller, celui-ci s'engage à le fournir dans un délai de 30 jours. Si le matériel n'est pas fourni, Futé Marketing devra effectuer le travail à effectuer avec le matériel disponible retrouvé sur le site web de Financière Horizons.

Responsabilité limitée de Futé Marketing et autres fournisseurs

Futé Marketing est uniquement responsable du délai d'exécution des services et n'est aucunement responsable du délai ni de la durée des résultats. En cas d'erreur, d'omission ou d'interruption de mise en ligne relative à la publicité ou au site web, la responsabilité de Futé Marketing sera limitée à la somme forfaitaire exigible en vertu du contrat pour la durée relative à l'erreur.

Durée et investissement variables de la publicité mensuelle

La durée régulière d'une publicité mensuelle est d'un mois. Il s'agit ici d'une durée variable et il n'y a aucune garantie relative à la durée réelle de la publication des annonces. Nous pourrions, par exemple, investir le budget en trois semaines et ainsi, ne plus réaliser de publicité la dernière semaine du mois. Les budgets publicitaires préautorisés par le conseiller en sécurité financière pour une période mensuelle doivent être respectés par Futé Marketing jusqu'à concurrence d'une marge d'erreur de plus ou moins 10%.

Paielement et retard

Les montants mensuels seront directement prélevés par Financière Horizons dans votre "compte Financière Horizons". Si Financière Horizons accuse un retard de paiement, Futé Marketing peut arrêter partiellement ou totalement les services sans préavis ni aucune responsabilité envers vous.

Clients du conseiller en sécurité financière et politique de protection des renseignements personnels

Futé Marketing utilisera la base de clients du conseiller en sécurité financière dans le seul but de segmenter l'information qui sera véhiculée aux clients. Les clients demeurent la propriété du conseiller. Futé marketing ne vendra, ne donnera, ni échangera la base de clients du conseiller en sécurité financière à des tiers à des fins personnelles et/ou commerciales. Futé marketing permettra uniquement aux employés qui doivent nécessairement utiliser la liste et les fichiers dérivés d'y accéder pour exécuter les activités prévues au contrat. Les employés de Futé Marketing ont signé une entente de confidentialité et de non-divulgaration de l'information reçue par le biais de Financière Horizons. De plus, tout "cookie" utilisé sur votre site web pour améliorer l'expérience utilisateur sera fait de façon anonyme pour respecter la confidentialité et la vie privée des visiteurs. La protection de vos renseignements personnels est supportée par des mesures de sécurité prises afin de protéger les utilisateurs contre la perte ou l'utilisation non autorisée de leurs informations personnelles. Futé marketing utilise la technologie « Secure Socket Layer (SSL) » qui rend la transmission des informations tout à fait sécuritaire.

Engagement de confidentialité sur les renseignements personnels et de non-sollicitation

Futé Marketing Inc., personne morale légalement constituée et ayant une place d'affaires au 204 Boul. Curé-Labelle, suite 200, Sainte-Thérèse, Québec, J7E 2X7; ci-après désignée "FM". ATTENDU QUE FM est une firme œuvrant dans le domaine du marketing web; ATTENDU QUE le conseiller signataire de ce contrat retient les services de FM par l'entremise d'un programme unique aux conseillers partenaires de Financière Horizons; ATTENDU QUE FM fournira les services web, tels: infolettres, site web, publicité remarketing, LinkedIn (au besoin), le tout selon l'entente prévue à cet effet et toutes autres ententes subséquentes entre les parties; ATTENDU QUE FM aura accès à des informations confidentielles relativement aux clients du signataire, lesquelles lui seront fournies par ce dernier, soit par le biais d'une liste de clients; ATTENDU QUE les informations confidentielles sont définies comme étant les prénoms, les noms, adresses civiques, adresse IP, adresses courriel, numéro de téléphone et date de naissance des clients se trouvant sur la liste que fournira le signataire à FM, soient les informations permettant d'identifier une personne physique; ATTENDU QUE FM reconnaît que le succès du signataire est lié dans une grande mesure à la non-divulgaration et la non-utilisation des informations confidentielles de ses clients à des fins autres que celles de la présente entente et qu'une telle divulgation ou utilisation non autorisée des informations confidentielles définies porterait préjudice au signataire; ATTENDU QUE par le biais des infolettres et publicités réalisées par FM, les clients du signataire seront interpellés afin de visiter le site internet du signataire; ATTENDU QUE un cookie est programmé afin que certaines informations sociodémographiques des personnes visitant le site web du signataire soient gardées en mémoire dans un data dédié étant la propriété de FM, le tout aux fins de stratégie d'affichage de contenu personnalisé; LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT : 1. FM ne pourra en aucun temps se servir des informations confidentielles lui étant remises par le biais des listes du signataire; 2. Le signataire s'engage à remettre une liste de clients pouvant être sollicités, notamment par courriel et où infolettre, laquelle liste respectera les critères énoncés par la Loi canadienne antipourriel, soit la Loi C-28.; 3. Les informations confidentielles des clients du signataire remises à FM resteront la propriété du signataire; 4. Le signataire s'engage à mettre à jour la liste des clients remise afin de toujours respecter les lois à cet effet; 5. FM s'engage à maintenir dans la plus stricte confidentialité les informations personnelles et confidentielles dont elle aura connaissance pendant la durée de son mandat, et à cette fin, s'engage à se soumettre à toutes les normes et procédures visant la protection de l'information confidentielle adoptée en vertu des lois et règlements auxquels le

signataire doit se conformer; 6. FM s'engage à faire signer à tous ses employés et/ou sous-traitants ayant accès aux informations personnelles et confidentielles données par le signataire sur ses clients, une entente de confidentialité et de non-sollicitation valide et conforme; 7. À la suite de la terminaison de ce contrat, FM s'engage à ne pas divulguer et/ou utiliser, à son propre bénéfice ou celui d'un tiers, les informations confidentielles que le signataire lui a divulguées relativement à ses clients. Cette obligation est sans limites de temps; 8. À la terminaison du mandat de FM cette dernière devra remettre les listes des clients ainsi que toutes les informations confidentielles utilisables lui ayant été remises par cette dernière et détruire instantanément toute copie de ces informations; 9. FM s'engage à ne pas solliciter la clientèle du signataire et en aucun cas divulguer les informations, sous toute peine que de droits; 10. Par ailleurs, le signataire reconnaît et consent à ce que les informations relatives aux informations sociodémographiques des personnes ayant visitées le site internet et/ou quel qu'autre lien créé par FM soit enregistrées dans un serveur dédié et que lesdites informations soient la propriété de FM. Il est entendu que ces informations respectent totalement la confidentialité, au sens de la Loi sur la protection de renseignements personnels dans le secteur privé (P39.1), puisque les informations sociodémographiques ne permettent nullement d'identifier une personne et que toutes les informations confidentielles sont cryptées et utilisables d'aucune façon que ce soit pour déterminer l'identité d'une personne; 11. Le signataire comprend qu'il est seul responsable de la conformité de la liste de clients remise et de ses mises à jour et se porte garant de sa conformité, à la totale exonération de FM; 12. FM reconnaît que son défaut de respecter la confidentialité des renseignements causerait un grave préjudice au signataire. Dans le cas où un incident survenait, FM à le devoir d'en informer le signataire dans les plus brefs délais et de proposer les solutions afin de pallier à la situation; 13. Le signataire pourra recourir à des procédures en injonction, en dommages-intérêts ou à tout autre recours relativement à la violation ou menace de violation du présent engagement par FM.

Lois : Ce contrat est régi par les lois applicables du Canada ainsi que dans la province canadienne où il est conclu.

Je soussigné(e) avoir lu et approuvé le contrat, ainsi que paraphé les pages de ce présent contrat;

Le présent contrat entre en vigueur à la date de signature par les deux parties.

Nom de l'entreprise ou du conseiller

Signature de la personne autorisée

Date

Oumayma Tiouiri
Nom du représentant de Futé Marketing

Signature du représentant de Futé

Date